

02 006
CC 228
PARIS LE 26 MARS 1924

Monsieur le Directeur,

Dans un entrefilet paru dans votre Journal le 18 Mars un reporter se faisant l'écho de racontars calomnieux sur mon compte ma qualifié de "spécialiste de la fugue", prétendant que le lendemain de mon mariage je disparus pendant près d'une semaine que par la suite j'ai souvent recommencé ces fugues les expliquant après coup, par de "grave et mystérieuses missions.

J'aurais peut-être dédaigné cet entrefilet venimeux si à la fin son auteur n'avait cru devoir s'étonner que ma femme ait pu "marcher" semblant insinuer que j'avais joué une comédie dont ma femme serait la complice.

Je tiens donc à protester contre toutes ces insinuations. Je ne suis nullement "un spécialiste de la fugue". Cette prétendue fugue au lendemain de mon mariage est une pure invention et je mets au défi, qui que ce soit, de prouver que j'ai fait toutes ces absences à l'insu de ma femme. Je n'ai donc pas eu à les justifier après coup par de "graves et mystérieuses missions."

J'ai été faire, il est vrai, des conférences littéraires dans bien des pays, mais ouvertement et certain livres que j'ai écrit n'ont pu déplaire qu'aux seuls ennemis de la France; aussi je m'étonne de cette malveillance à mon égard malveillance inexplicable si l'on pense que pendant toute la durée de la guerre ma mère a soutenu de sa poche la REVUE DES ALLIES à SANTIAGO du CHILI.

Je m'étonne surtout qu'on ait poussé l'indélicatesse jusqu'à tourner en ridicule les craintes justifiées d'une mère de quatre jeunes enfants.

J'ai bien été victime d'une séquestration et si, sur ce point, je n'en dis pas plus c'est que je veux laisser la justice suivre son cours.

Je compte sur votre courtoisie pour insérer cette réponse et, au besoin, vous requiers de la faire insérer conformément à la loi.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.